la cgt 74 CPAM

SALAIRES - PENSIONS - EMPLOI - MOBILITÉ - RETRAITE

Il y a urgence sociale

Parce que mon travail, mes diplômes, mes qualifications, mon ancienneté doivent être reconnus,
J'AGIS pour une augmentation de salaire, du point d'indice des fonctionnaires (qui n'a pas été valorisé depuis dix ans) pour un Smic à 1800 € et pour que mon travail soit rémunéré à sa juste valeur pour vivre dignement.

Parce que j'aspire à m'épanouir au travail, à y trouver un sens, une utilité,
J'AGIS pour transformer le travail, changer son organisation pour travailler mieux, avec plus d'autonomie, ce qui est synonyme d'une plus grande efficacité dans l'entreprise.

Parce que je n'ai pas choisi d'être privé d'emploi,
J'AGIS pour une indemnisation pour tous les chômeurs (seuls 4 sur 10 le sont actuellement), son augmentation, pour un passage aux 32 heures et pour la création d'emplois indispensables à un développement humain durable.

Parce que j'ai travaillé toute ma vie pour une retraite digne de ce nom,
J'AGIS pour l'augmentation des pensions, pour un droit à la retraite à 60 ans à taux plein, son indexation sur les salaires, avec un départ anticipé selon la pénibilité des métiers, soit 75 % minimum de taux de remplacement sans être inférieure au Smic.

Parce qu'à travail égal, salaire égal, il est inacceptable qu'en moyenne les femmes touchent 25 % de moins que les hommes,
Les femmes ne sont plus rémunérées depuis le 6 novembre 2018 à 13 h 35. C'est le calcul qui résulte de l'écart salarial observé entre les femmes et les hommes par l'organisme de statistique européen Eurostat.
J'AGIS pour obtenir enfin l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

« Il y a un pognon de dingue en France »...
... pour les premiers de cordée

LA FRANCE :

- le 5e pays au monde en terme producteur de richesses ;
- le 3e pays versant le plus de dividendes aux actionnaires ;
- le pays où les 300 plus grands patrons ont une augmentation de salaire de 10 % en 2017, atteignant en moyenne plus de 3,8 millions d'euros par an et par individu, 5 millions d'euros pour les 40 plus grands (CAC 40). Est-il normal de payer un patron du CAC 40 plus de 257 fois le Smic ?
- le pays où les salaires stagnent (+0,1 % en 2017). Ils sont toujours sous le niveau d'avant la crise (2008) ;
- le pays où, avec nos impôts et cotisations, l'État français et les collectivités locales consacrent 230 milliards d'euros par an d'aides et d'exonérations fiscales et sociales, en pariant sur le fait que les employeurs créeront des emplois, sans aucun contrôle ni mesures coercitives (et pourtant le chômage augmente) ;
- le pays où la fraude et l'évasion fiscale représentent 80 milliards d'euros par an. Si cette somme était recouvrée, elle permettrait de développer des services publics de qualité et de proximité (pour exemple, Engie a transféré 27 milliards d'euros au Luxembourg pour réduire son imposition) ;

Syndicat CGT CPAM 74
Contact : cgt.cpam.annecy@wanadoo.fr
04.50.88.60.42 / 07.61.86.16.58

la cgt 74 CPAM

SALAIRES - PENSIONS - EMPLOI - MOBILITÉ - RETRAITE

Il y a urgence sociale

Parce que mon travail, mes diplômes, mes qualifications, mon ancienneté doivent être reconnus,
J'AGIS pour une augmentation de salaire, du point d'indice des fonctionnaires (qui n'a pas été valorisé depuis dix ans) pour un Smic à 1800 € et pour que mon travail soit rémunéré à sa juste valeur pour vivre dignement.

Parce que j'aspire à m'épanouir au travail, à y trouver un sens, une utilité,
J'AGIS pour transformer le travail, changer son organisation pour travailler mieux, avec plus d'autonomie, ce qui est synonyme d'une plus grande efficacité dans l'entreprise.

Parce que je n'ai pas choisi d'être privé d'emploi,
J'AGIS pour une indemnisation pour tous les chômeurs (seuls 4 sur 10 le sont actuellement), son augmentation, pour un passage aux 32 heures et pour la création d'emplois indispensables à un développement humain durable.

Parce que j'ai travaillé toute ma vie pour une retraite digne de ce nom,
J'AGIS pour l'augmentation des pensions, pour un droit à la retraite à 60 ans à taux plein, son indexation sur les salaires, avec un départ anticipé selon la pénibilité des métiers, soit 75 % minimum de taux de remplacement sans être inférieure au Smic.

Parce qu'à travail égal, salaire égal, il est inacceptable qu'en moyenne les femmes touchent 25 % de moins que les hommes,
Les femmes ne sont plus rémunérées depuis le 6 novembre 2018 à 13 h 35. C'est le calcul qui résulte de l'écart salarial observé entre les femmes et les hommes par l'organisme de statistique européen Eurostat.
J'AGIS pour obtenir enfin l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

« Il y a un pognon de dingue en France »...
... pour les premiers de cordée

LA FRANCE :

- le 5e pays au monde en terme producteur de richesses ;
- le 3e pays versant le plus de dividendes aux actionnaires ;
- le pays où les 300 plus grands patrons ont une augmentation de salaire de 10 % en 2017, atteignant en moyenne plus de 3,8 millions d'euros par an et par individu, 5 millions d'euros pour les 40 plus grands (CAC 40). Est-il normal de payer un patron du CAC 40 plus de 257 fois le Smic ?
- le pays où les salaires stagnent (+0,1 % en 2017). Ils sont toujours sous le niveau d'avant la crise (2008) ;
- le pays où, avec nos impôts et cotisations, l'État français et les collectivités locales consacrent 230 milliards d'euros par an d'aides et d'exonérations fiscales et sociales, en pariant sur le fait que les employeurs créeront des emplois, sans aucun contrôle ni mesures coercitives (et pourtant le chômage augmente) ;
- le pays où la fraude et l'évasion fiscale représentent 80 milliards d'euros par an. Si cette somme était recouvrée, elle permettrait de développer des services publics de qualité et de proximité (pour exemple, Engie a transféré 27 milliards d'euros au Luxembourg pour réduire son imposition) ;

Syndicat CGT CPAM 74
Contact : cgt.cpam.annecy@wanadoo.fr
04.50.88.60.42 / 07.61.86.16.58

Parce que les déplacements domicile-travail impactent de plus en plus ma vie personnelle, comme professionnelle, ainsi que mon pouvoir d'achat,
J'AGIS pour des droits au déplacement partout, pour tous, avec des transports accessibles et de qualité, et pour la prise en charge par l'employeur des frais de trajets domicile-travail.

Parce que les inégalités sociales développent le repli sur soi, le communautarisme, le racisme, la xénophobie et la haine,
J'AGIS pour un autre partage des richesses, pour une fiscalité plus juste, le retour de l'impôt sur les grandes fortunes, la baisse de la TVA à 5,5 % pour les produits de 1re nécessité (notamment le gaz et l'électricité), contre la fraude et l'évasion fiscales organisées pour les plus riches.

J'AGIS :
- **je signe la pétition ;**
- **je participe aux mobilisations.**

Montreuil, le 29 novembre 2018

- le pays où les bénéfices des entreprises du CAC 40 ont atteint 94 milliards d'euros en 2017. Sur 100 € de bénéfices, seuls 5,30 € vont aux salariés ;

- le pays où les assistés ne sont pas ceux dont on parle. Les allégements fiscaux et sociaux annuels n'ont cessé de croître. Avec 101 milliards d'euros cumulés en quatre ans, l'assistanat aux entreprises, dont profitent surtout les plus grandes, bat tous les records. L'État-providence fonctionne très bien… mais pour le patronat !

- le pays où la fiscalité dite « écologique » sert de prétexte au financement de la transition énergétique. L'année 2019 sera l'année de la double peine : augmentation des impositions les plus injustes et baisse du financement de la Sécurité sociale par le transfert du CICE en allègement de cotisations sociales.

Syndicat CGT CPAM 74
Contact : cgt.cpam.annecy@wanadoo.fr
04.50.88.60.42 / 07.61.86.16.58

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM - Prénom .....
Adresse .....
Contact .....
Secteur .....

à remettre à un(e) Militant(e) CGT CPAM 74
ou à envoyer à CGT CPAM 74 - BP 55 - 29 rue de la Crête - 74963 Cran Gevrier Cedex
Tél. 04 50 88 60 42 - PORT. 07 61 86 16 58 - Mail : cgt.cpam.annecy@wanadoo.fr

Parce que les déplacements domicile-travail impactent de plus en plus ma vie personnelle, comme professionnelle, ainsi que mon pouvoir d'achat,
J'AGIS pour des droits au déplacement partout, pour tous, avec des transports accessibles et de qualité, et pour la prise en charge par l'employeur des frais de trajets domicile-travail.

Parce que les inégalités sociales développent le repli sur soi, le communautarisme, le racisme, la xénophobie et la haine,
J'AGIS pour un autre partage des richesses, pour une fiscalité plus juste, le retour de l'impôt sur les grandes fortunes, la baisse de la TVA à 5,5 % pour les produits de 1re nécessité (notamment le gaz et l'électricité), contre la fraude et l'évasion fiscales organisées pour les plus riches.

J'AGIS :
- **je signe la pétition ;**
- **je participe aux mobilisations.**

Montreuil, le 29 novembre 2018

- le pays où les bénéfices des entreprises du CAC 40 ont atteint 94 milliards d'euros en 2017. Sur 100 € de bénéfices, seuls 5,30 € vont aux salariés ;

- le pays où les assistés ne sont pas ceux dont on parle. Les allégements fiscaux et sociaux annuels n'ont cessé de croître. Avec 101 milliards d'euros cumulés en quatre ans, l'assistanat aux entreprises, dont profitent surtout les plus grandes, bat tous les records. L'État-providence fonctionne très bien… mais pour le patronat !

- le pays où la fiscalité dite « écologique » sert de prétexte au financement de la transition énergétique. L'année 2019 sera l'année de la double peine : augmentation des impositions les plus injustes et baisse du financement de la Sécurité sociale par le transfert du CICE en allègement de cotisations sociales.

Syndicat CGT CPAM 74
Contact : cgt.cpam.annecy@wanadoo.fr
04.50.88.60.42 / 07.61.86.16.58

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM - Prénom .....
Adresse .....
Contact .....
Secteur .....

à remettre à un(e) Militant(e) CGT CPAM 74
ou à envoyer à CGT CPAM 74 - BP 55 - 29 rue de la Crête - 74963 Cran Gevrier Cedex
Tél. 04 50 88 60 42 - PORT. 07 61 86 16 58 - Mail : cgt.cpam.annecy@wanadoo.fr